

Le nouveau modèle salarial pour infirmières est « injuste »

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique a mis en garde ce jeudi contre l'IFIC, un nouveau modèle salarial qui touchera des centaines de milliers de professionnels de la santé dès le mois prochain. Négocié jusqu'à présent par les syndicats et les employeurs, le nouveau modèle induit que ce ne sont plus les formations qui sont déterminantes pour le salaire mais les fonctions.

« Selon l'IFIC, les professionnels de soins de santé quelle que soit leur fonction - administrative, technique, infirmière - sont classés dans des catégories sans tenir compte des particularités de chaque profession et encore moins de celles de la profession infirmière. Cette classification est un non-sens crée un sentiment d'injustice et d'iniquité au sein même de la profession infirmière », détaille l'UGIB.

« INACCEPTABLE »

Dans une lettre adressée aux ministres de la Santé, Maggie De Block, et de l'Emploi, Kris Peeters, à la tête du projet, l'Union Générale des Infirmiers de Belgique juge le nouveau système « *inacceptable* ». Et s'inquiète aussi de son fi-

nancement à venir. « *Nous approuvons et soutenons l'objectif d'une revalorisation de la profession infirmière. Néanmoins nous constatons que le système IFIC, tel que proposé aujourd'hui, est en contradiction avec le cadre du plan d'attractivité de la profession infirmière. Il avait pour objectif de rendre la profession infirmière plus attrayante. L'objectif des titres et qualifications professionnelles particulières était à la fois d'améliorer la qualité des soins, et d'augmenter le salaire de l'infirmier* », analyse l'UGIB. « *Le système IFIC n'a pas le même objectif. Il annonce une augmentation salariale alors même qu'il n'existe aucune assurance quant à la poursuite du financement de ce projet et il lèse le plan d'attractivité mise en place pour la profession infirmière.* »

CONSÉQUENCES POUR TOUS

Selon les représentants de l'UGIB, ni le gouvernement ni les partenaires sociaux ne semblent se rendre compte des conséquences de la mise en place de ce nouveau système sur le futur de la profession infirmière et avec lui sur la qualité et l'accessibilité future des

soins pour les patients. *« Ces conséquences auront, à long terme, un impact indéniable sur la santé publique de notre pays »*, alarme le courrier. ●

ALISON VLT.